

page 5 de l'annexe, intitulé "Comptes rendus analytiques des séances plénières de la Conférence des Nations Unies sur le blé". Je serais étonné si la plupart de mes collègues ici n'étaient pas comme moi d'avis que ces comptes rendus analytiques ne peuvent être placés à cet endroit.

En général je suis fortement porté à croire que l'on s'entend sur ce qui ne doit pas apparaître dans le recueil; mais, sur ce qu'il doit contenir, les avis sont partagés. D'aucuns, particulièrement soucieux des problèmes budgétaires affectant l'Organisation, se contentent de prêcher l'économie. D'autres semblent désirer une oeuvre substantielle nécessitant compilations et recherches assez dispendieuses.

Que faut-il faire? Notre décision doit évidemment se baser sur l'examen des besoins que le recueil proposé servirait à combler. En réalité ils peuvent être assez variés. Jusqu'ici on a surtout parlé de l'utilité qu'offrirait un répertoire juridique des Nations Unies pour les spécialistes du droit international, - c'est-à-dire les professeurs en la matière, les fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères des états-membres, les délégués à l'ONU et le personnel du Secrétariat.

Nous ne sommes pas tout-à-fait convaincus que les spécialistes seraient seuls en mesure de bénéficier du recueil. Ils ne sont généralement pas sans ressources pour leurs recherches et l'on devrait peut-être tâcher d'atteindre un public plus étendu. Je pense surtout aux magistrats, aux étudiants, aux membres des barreaux nationaux, c'est-à-dire aux praticiens, qui n'ont pas partout facilement accès à une documentation complète sur le droit international, sans parler du droit des Nations Unies. Ce sont eux tout probablement qui tireraient le plus largement profit d'un répertoire leur fournissant des références étendues sur la documentation disponible dans les différents pays du monde - sinon dans le domaine du droit international comme tel - du moins dans les ramifications de celui-ci que se rattachent aux Nations Unies. N'est-ce pas dans ce sens que pensait le distinguée déléguée des Pays-Bas lorsqu'elle rappelait, mercredi dernier, très opportunément, à mon avis, que notre but, en général,